

Bureau Fédéral

Réunion du Vendredi 5 Juin 2026

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO, Brigitte DESBOIS (en visio), Agnès FAUCHARD (en visio), Carole FORCE, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU (en visio) et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Thierry BILICHTIN, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON (en visio) et Alain SALMON

Invités : Mme Elizabeth COASTIER DASSONVILLE
M. Pierre-Yves BICHON

Excusés : Mme Stéphanie PIOGER
M. Corentin CARNE

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Claire DENDARY, Asta DUBOIS, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Alain CONTENSOUX (DTN-DG – en visio), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2026-06-05 BF – Sujets à débats Délégation Clubs et Territoires
02	2026-06-05 BF – Sujets à débats Secrétaire Général
03	2026-06-05 BF – Sujets à débats DG/DTN
04	2026-06-05 BF – Décisions Secrétaire Général
05	2026-06-05 BF – Décisions DG/DTN
06	2026-06-05 BF – Décisions DAJI
07	2026-06-05 BF – Décisions Délégation Compétitions
08	2026-06-05 BF – Décisions Délégation Clubs et Territoires
09	2026-06-05 BF – Décisions Délégation Développement
10	2026-06-05 BF – Informations Délégation Développement
11	2026-06-05 BF – Informations Délégation Formation Emploi
12	2026-06-05 BF – Informations Délégation Clubs et Territoires
13	2026-06-05 BF – Informations DG/DTN

1. Ouverture – Présidence

1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER informe de la démission de Stéphanie PIOGER de l'ensemble de ses fonctions fédérales. Une organisation sera mise en place en conséquence.

1.2. Présidence

1.2.1. Point au national

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur sa tournée des comités : il précise que celle-ci se poursuit. Il indique avoir visité le CT 1166 lundi, s'être rendu dans l'Allier mercredi, et prévoit de se rendre dans les Landes ce week-end.

Il informe qu'une réunion s'est tenue hier avec la LNB (Ligue Nationale de Basket) afin de travailler sur la convention de subdélégation FFBB-LNB. Il remercie Amélie MOINE ainsi que les services pour le travail accompli. La finalisation de la grille tarifaire des droits audiovisuels et des partenariats sur l'arbitrage de haut-niveau est prévue en début de semaine prochaine. La convention devrait être finalisée en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale de la LNB le 25 juin.

Il indique également avoir reçu, avec Thierry DUDIT, le nouveau Président du Stade Français (section omnisports, Paris) ainsi que son Vice-Président, dans le cadre d'échanges jugés très intéressants.

Il a également reçu avec Jackie BLANC-GONNET le Directeur de l'UNSS

Il était invité à l'Élysée le 2 juin dernier pour un dîner au cours duquel il a rencontré le Président de la Fédération Française de Cyclisme qui organise les championnats du Monde en 2027. Un rendez-vous sera à programmer avec lui afin d'échanger sur l'organisation qu'il a mise en place pour cet événement. Cela peut nous aider dans la construction de notre Comité d'Organisation pour la Coupe du Monde 2031.

1.2.2. Point à l'international

Il informe que le trophée de la Coupe du Monde 2027 sera visible à Pau à l'occasion du match France-Finlande.

1.2.3. Autres dossiers

1.2.3.1. Coupe du Monde 2031

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les démarches de financement de la Coupe du Monde 2031 sont en cours.

1.2.3.2. Propositions Conseil d'Honneur sur dossiers élus structures

Thierry BALESTRIERE informe des propositions du Conseil d'Honneur lors de leur tentative de conciliation entre les élus du Comité de Seine-St-Denis, d'une part, et ceux de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, d'autre part.

Concernant le Comité de Seine-St-Denis :

Le Conseil d'Honneur propose que, à l'occasion d'un Comité Directeur du Comité, la FFBB convoque les deux protagonistes et mandate un Vice-Président de la Fédération afin de

permettre la présentation d'excuses, publiquement, de la part du Président de la structure, tout en invitant les membres à concentrer leurs efforts sur la bonne marche du basket.

Validation du Bureau Fédéral.

Concernant la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

La personne mise en cause a présenté des excuses.

Le Conseil d'Honneur n'a malheureusement pas été en mesure de trouver une solution à ce différend. Il sera demandé à la Ligue de le traiter en interne.

Validation du Bureau Fédéral (Gérald NIVELON se déporte).

2. Sujets à débats

2.1. Délégation Développement

2.1.1. Plateforme 3x3

Stéphane KROEMER revient sur la refonte de la plateforme 3x3, devenue obsolète, dont l'étude sur le développement a été confiée au prestataire NBN23. Il indique qu'un retour de ce dernier est attendu pour le 15 juin.

2.2. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 01)

2.2.1. Mise en œuvre Groupe de Travail – Prédiction licences

Thierry BILICHTIN propose la mise en place d'un groupe de travail visant à consolider les analyses relatives au devenir des primo-licenciés et aux prévisions liées aux données démographiques et de préparer un document cadre de réflexion en vue de l'AG 2026 (conférences thématiques) et/ou des réunions de zones.

Validation de la composition du groupe de travail figurant en annexe 1 par le Bureau Fédéral.

2.2.2. Territoires Ultra-marins – Licence jaune

Gérald NIVELON informe sur un sujet porté par Rolande DARNAL.

Le développement des territoires ultramarins est freiné par des contraintes réglementaires liées au statut des licenciés. En raison des critères actuels (notamment les quatre années de licence entre 12 et 21 ans), de nombreux joueurs restent sous statut « jaune » toute leur carrière, sans pouvoir accéder au statut « vert ».

Cette situation limite fortement leur participation aux compétitions, en particulier en pré-nationale, où le nombre de joueurs « jaunes » est restreint. Certains clubs se retrouvent ainsi dans l'impossibilité d'aligner une équipe, ce qui pénalise le développement du basket, notamment féminin, dans ces territoires.

Il apparaît donc nécessaire d'adapter la réglementation pour faciliter le passage du statut « jaune » à « vert », par exemple en s'inspirant du dispositif des « étrangers fidélisés » (statut accessible après plusieurs années de licence, sans condition d'âge).

Par ailleurs, une difficulté spécifique a été identifiée à Mayotte concernant l'application des règles relatives au titre de séjour, avec des conséquences sur l'équilibre des compétitions jeunes.

L'objectif est ainsi de mettre en place des mesures rapides afin de favoriser l'accès à la pratique et soutenir le développement du basket dans les territoires ultramarins.

2.3. Secrétaire Général (Annexe 02)

2.3.1. Méthodologie conduite de projets FFBB

Thierry BALESTRIERE propose, à la suite de plusieurs constats de fragilité de la méthodologie actuelle, la mise en place d'une méthodologie de conduite de projets structurée.

Il préconise de s'appuyer sur l'outil Planner et d'instaurer une gouvernance dédiée aux projets (voir annexe 02).

Validation du Bureau Fédéral.

2.4. Direction Générale / Direction Technique (Annexe 03)

2.4.1. Stratégie préparation Equipes 3x3 pour JO 2028

Max BRESOLIN présente la stratégie de préparation des équipes 3x3 aux Jeux Olympiques 2028 et les modalités de qualification des équipes de France masculines et féminines.

Le système de qualification olympique 3x3 repose sur le ranking cumulé sur 2026-2027 ou sur des tournois de qualification en 2028.

La France adopte deux stratégies :

- **Filles** : viser la qualification directe via le ranking grâce à une participation optimisée aux tournois.
- **Garçons** : privilégier les tournois de qualification, la voie du ranking étant peu accessible.

Dans tous les cas, la performance en compétition et l'organisation de tournois en France sont essentielles pour maximiser les chances de qualification.

3. Délégations - Décisions

3.1. Secrétaire Général (Annexe 04)

3.1.1. Procédure courrier

Dans un souci d'une démarche de qualité, Thierry BALESTRIERE propose une procédure courrier à la suite de certains constats de manque d'uniformité suivant les pôles, de manque de cohérence entre les destinataires sur le courrier papier et ceux indiqués dans le mail :

- L'uniformisation des personnes identifiées en destinataires sur le courrier et le mail d'envoi

- Un nommage type pour la référence du courrier
- Un nommage type pour le fichier
- Une procédure pour le mail d'accompagnement du courrier papier
- Une trame commune

Validation du Bureau Fédéral.

3.2. Direction Générale / Direction Technique (Annexe 05)

3.2.1. Attribution de l'organisation des TIP 2027 et 2028

Max BRESOLIN présente les dossiers de candidature de la Bourgogne–Franche-Comté (site de Lons-le-Saunier) et de l'Occitanie (site de Montauban) pour l'attribution du TIP national 2027/2028.

Les deux candidatures ont été reçues dans les délais impartis et répondent au cahier des charges (voir annexe 05). Toutefois, le dossier de Montauban nécessite encore une finalisation, notamment sur le volet budgétaire.

En conséquence, la décision est reportée au prochain Bureau Fédéral.

3.3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles (Annexe 06)

3.3.1. Engagement des équipes dans les compétitions européennes

Amélie MOINE propose la liste des clubs féminins à engager dans les compétitions européennes, en Euroligue et en Eurocoupe (voir annexe 06).

Validation du Bureau Fédéral.

Elle propose également la liste des clubs en Coupes d'Europe Masculines telle que validée par la LNB (voir annexe 06).

Validation du Bureau Fédéral.

3.3.2. Conciliations

Amélie MOINE présente 3 dossiers de conciliations CNOSF : deux sont en attente de proposition, et le 3^{ème} en cours d'instruction sur sa recevabilité.

3.3.3. Dérogations – Annulation de licence

Elle présente 3 demandes de dérogations d'annulation de licence :

- Joueur 1 : Demande d'annulation de sa licence 2025/2026 pour motif médical et pour ne pas avoir le statut de muté en 2026/2027 (voir annexe 06).

Validation du Bureau Fédéral.

- Joueur 2 : Demande d'annulation de sa licence au motif qu'il n'a pas donné son accord à sa réalisation, ce que le club a confirmé reconnaissant une erreur(voir annexe 06).

Validation du Bureau Fédéral.

- Joueur 3 : Demande d'annulation de sa licence 2025/2026 pour motif médical et pour ne pas avoir le statut de muté en 2026/2027 (voir annexe 06).

Validation du Bureau Fédéral.

3.3.4. Mesures conservatoires administratives

Amélie MOINE présente au Bureau Fédéral :

- 2 mesures administratives conservatoires de suspension temporaire de licence et d'interdiction temporaire de renouvellement de licence ;
- Une demande de recours gracieux.

Tous les dossiers sont validés par le Bureau Fédéral et sont disponibles en annexe 06.

3.4. Délégation Compétitions (Annexe 07)

3.4.1. Ranking Fédéral Championnats de France

Alain SALMON présente le ranking fédéral pour chaque division de Championnats de France Seniors : LBWL, LF2, NF1, NF2, NF3, NM1, NM2 et NM3 (voir annexe 07).

Validation du Bureau Fédéral et délégation donnée à la Commission Fédérale 5x5 pour assurer la mise en œuvre du remplacement d'une équipe conformément aux Règlements Sportifs Généraux et Particuliers.

3.4.2. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2026-2027)

Alain SALMON présente les équipes retenues pour évoluer en Nationale Féminine U15 Elite et Nationale Masculine U15 Elite pour la saison 2026-2027.

Validation du Bureau Fédéral (Thierry BALESTRIERE se déporte pour les équipes féminines).

Au vu du nombre de pré-candidatures reçues en Nationale Féminine U15 Elite et en Nationale Masculine U15 Elite et des échanges avec les Ligues Régionales, les clubs et le Président de la FFBB, deux options sont proposées pour la saison 2026/2027 (voir annexe 07).

Validation de la première proposition par le Bureau Fédéral : maintenir à 54 le nombre d'équipes engagées en Nationale Féminine U15 Elite et en Nationale Masculine U15 Elite, comme lors de la saison 2025-2026 (au lieu de 48 équipes).

A la suite de cette validation, Il propose les 6 équipes supplémentaires à engager en Nationale Féminine U15 Elite et les 6 autres en Nationale Masculine U15 Elite (voir annexe 07).

Validation du Bureau Fédéral.

À la suite du passage à 54 équipes, il est proposé de reconduire, pour la saison 2026-2027, la formule des Championnats de France U15 Élite en y intégrant une Finale à 4 réunissant les quatre meilleures équipes classées premières du groupe B à l'issue de la phase 2 (ranking fédéral).

Validation du Bureau Fédéral.

Alain SALMON présente ensuite les équipes retenues en Nationale Féminine U18 Elite et la répartition des équipes entre le Groupe A et le Groupe B pour la saison 2026-2027 (voir annexe 07).

Sur proposition de la DTN qui a centralisé les retours des Directions Techniques Régionales, l'ensemble des classements proposés est validé, à l'exception du classement de la Ligue Régionale Sud.

Dans cette ligue, plusieurs dossiers équivalents ont dû être départagés au regard du nombre d'ex-pôlites. Après vérifications, la DTN propose de modifier le classement initial selon l'ordre suivant :

- 1 - La Seyne Basket - 8 ex-pôlistes**
- 2 - Monaco BA - 7 ex-pôlistes**
- 3 - Cavigal Nice Basket 06 - 6 ex-pôlistes**
- 4 - SMUC Marseille - 4 ex-pôlistes**
- 5 - Venelles BC - 0 ex-pôliste**

Validation du Bureau Fédéral.

Il propose le calcul du ranking fédéral en Nationale U18 Elite et présente les équipes retenues pour évoluer en NM U18 Elite (voir annexe 07).

Une alerte est faite concernant un club de la Ligue Régionale Grand Est où le coach renseigné a une incompatibilité réglementaire pour évoluer en tant que coach de l'équipe. Il est proposé de conserver la place au club concerné, sous réserve de la désignation d'un nouvel entraîneur titulaire du diplôme minimal requis.

Validation du Bureau Fédéral.

Il est proposé la création d'un Trophée U15 Elite et U18 Elite pour le Groupe B en lieu et place d'un titre de « Champion de France Groupe B ».

Validation du Bureau Fédéral

3.4.3. Places réservées en Nationale 3 (Saison 2026-2027)

Alain SALMON rappelle les modalités d'attribution des places réservées (wild-cards) et les critères d'étude des dossiers de candidature.

En Nationale Féminine 3 :

- N'ayant pas d'équipe Espoirs LF2 lors de la saison 2025-2026, la place vacante sera pourvue selon le ranking fédéral.

- La Ligue Régionale de Corse n'a pas de groupement sportif accédant. Cette place devient donc une wild-card.
- Par conséquent, 4 wild-cards seront attribuées pour la saison 2026-2027.
- Au regard des classements des dossiers, la Commission Fédérale 5x5 propose d'attribuer les places réservées en Nationale Féminine 3 aux équipes suivantes :

- 1 – APLEMONT LE HAVRE BASKET
- 2 – GCO BIHOREL
- 3 – BOIGNY BC
- 4 – BASKET FEMININ ESCAUDAIN PORTE DU HAINAUT

Validation du Bureau Fédéral.

En Nationale Masculine 3 :

- Parmi les clubs d'ELITE 2 relégués en NM1, UJAP QUIMPER 29 a souhaité bénéficier d'une wild-card afin d'engager une équipe en Championnat de France de NM3. VENDEE CHALLANS BASKET ayant déjà une équipe en Nationale Masculine 2, cette place vacante sera pourvue selon le ranking fédéral.
- Le Bureau Fédéral du 22 mai 2026 a décidé d'accorder, à titre exceptionnel, une dérogation en attribuant une wild-card en Nationale Masculine 3 pour la saison 2026-2027 à l'équipe de MOISSY BC.
- Au regard des classements des dossiers, la Commission Fédérale 5x5 propose d'attribuer la place réservée en NM3 à l'équipe suivante : SAINT CHARLES CHARENTON SAINT MAURICE.

Validation du Bureau Fédéral.

3.4.4. Coupes de France Jeunes (Saison 2026-2027)

Comme pour les saisons précédentes, Alain SALMON propose que les Coupes de France U18F et U18M se déroulent en deux phases, une phase territoriale et une phase nationale ; l'engagement sera libre et gratuit, et il pourra y avoir au maximum une équipe engagée par groupement sportif.

Les engagements des équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés évoluant en Championnats de France Jeunes devront se faire avant le mardi 30 juin 2026 midi auprès de la Commission Fédérale 5x5. Ces équipes seront qualifiées directement pour la phase Nationale.

Les équipes engagées en Championnats de France, hors équipes issues d'un Centre de Formation agréé ou d'un Centre d'Entraînement labellisé, ainsi que les équipes engagées dans un championnat régional ou un championnat départemental souhaitant participer à cette Coupe doivent prendre contact avec leur Ligue Régionale pour participer aux Coupes Territoriales Qualificatives. Les Ligues Régionales devront envoyer à la Commission Fédérale 5x5 la liste des équipes participant à la Coupe Territoriale Qualificative au plus tard le vendredi 17 juillet 2026 midi.

Le nombre d'équipes issues des Coupes Territoriales Qualificatives et les formules de la phase Nationale seront déterminés en fonction du nombre d'équipes engagées de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés. Au minimum une équipe sera

qualifiée par Ligue Régionale (soit 13 équipes) puis le nombre sera ensuite déterminé au prorata des équipes engagées par Ligue Régionale.

Le nombre d'équipes par Ligue Régionale à qualifier et les formules seront validés par le Bureau Fédéral (juillet/août).

La date limite de retour des équipes qualifiées pour la phase nationale des Coupes de France U18 est fixée au plus tard le mardi 15 décembre 2026 midi, pour permettre à la Commission Fédérale 5x5 de mettre en place le 1er tour national.

Validation du Bureau Fédéral.

3.4.5. Modifications Réglementaires (Saison 2026-2027)

Alain SALMON propose les modifications réglementaires suivantes :

Concernant les Règlements Sportifs Particuliers NM3 et NF3 sur les finales à six :

Toute équipe ayant perdu par forfait ou par pénalité lors d'une rencontre du premier jour de la Finale à 6 de Nationale 3 est automatiquement classée à la dernière place de la Finale à 6 à l'issue du premier jour et ne peut participer aux demi-finales, indépendamment des autres résultats. Elle pourra participer à la rencontre n°4 lors du deuxième jour, qui correspond au match de classement.

Validation du Bureau Fédéral.

Concernant les Règlements Sportifs Généraux :

Toute équipe ayant perdu par forfait ou par pénalité lors de l'une des deux rencontres est automatiquement éliminée, indépendamment du point-averagé cumulé.

Validation du Bureau Fédéral.

3.5. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 08)

3.5.1. Commissions Clubs

3.5.1.1. Validation des Affiliations, des CTC et établissements

Gérald NIVELON présente les demandes d'affiliation ayant reçu un avis favorable de la Commission Fédérale Clubs :

- JURA BASKET PERON

Validation du Bureau Fédéral.

- BRETAGNE CHAUDRON BASKET CLUB

Validation du Bureau Fédéral.

- SAINT ROMAIN BASKET CLUB (SRBC)

Validation du Bureau Fédéral.

- ASSOCIATION DE BASKET

La validation de la demande d'affiliation du Club ASSOCIATION DE BASKET est reportée au prochain Bureau Fédéral car la Commission Clubs souhaite recueillir des informations complémentaires relatives au projet présenté.

Il présente une demande d'affiliation pour laquelle la Commission Clubs a émis un avis défavorable pour la raison suivante : le projet d'entente/CTC n'est pas pertinent au vu de la situation géographique des clubs concernés et il est relevé que l'affiliation de cette association est manifestement incompatible avec l'intérêt local et territorial puisque cette association se situe dans une zone géographique où le basket est déjà très implanté.

- NEUDORF BASKET CLUB

Refus du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON présente 28 demandes de création de CTC ayant reçu un avis favorable de la Commission Clubs (voir annexe 08).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente 16 demandes de modification de CTC ayant reçu un avis favorable de la Commission Clubs (voir annexe 08).

Validation du Bureau Fédéral

Il présente 63 demandes de renouvellement de CTC ayant reçu un avis favorable de la Commission Clubs (voir annexe 08).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente une demande de renouvellement pour laquelle la Commission Clubs a émis un avis défavorable parce que la CTC engage des équipes à la fois dans le département de Paris et celui des Hauts de Seine.

- CTC ACBB - STADE FRANCAIS BASKET

Refus de renouvellement de cette CTC du Bureau Fédéral.

3.5.2. Commission Equipements

3.5.2.1. Dérogation salle BC La Tronche Meylan

Stéphane KROEMER présente une dérogation de la salle du club BCTM.

La Commission Fédérale Equipements examine la salle du BCTM en vue d'une accession en LBWL : actuellement classée H2 alors que le niveau H3 (S5) est requis, elle présente plusieurs non-conformités majeures (parquet, équipements, éclairage, infrastructures) (voir annexe 08).

Refus du Bureau Fédéral sur la demande de dérogation.

3.5.3. Commission RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)

3.5.3.1. Validation des labels citoyens

Nathalie MOREAU propose les dossiers de labels citoyens en prolongation d'une saison, en deux et trois étoiles (voir annexe 08).

Validation du Bureau Fédéral.

3.5.3.2. Coup de cœur MAIF

Elle présente le dossier du club Coup de cœur MAIF qui est le BESSEGES BASKET CLUB (voir annexe 08).

Validation du Bureau Fédéral (Gérald NIVELON se déporte).

3.5.3.3. Validation date journées RSO 2027

Elle fait le bilan des Journées RSO 2026 et les améliorations à apporter sur celles de 2027. Elle propose que l'édition 2027 se déroule à Nancy du 29 au 31 janvier 2027.

Validation du Bureau Fédéral.

Thierry BILICHTIN fait un point sur la situation financière de la Guadeloupe.

Celle-ci s'était engagée à régulariser sa situation financière et à faire valider ses comptes 2024 et 2025, mais elle n'est pas en mesure de tenir cet engagement faute de documents comptables fiables. Cette situation révèle des dysfonctionnements importants et des tensions internes, suscitant des inquiétudes.

Il propose de la mettre en demeure de régulariser rapidement, sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à une mise sous tutelle.

Validation du Bureau Fédéral.

3.6. Délégation Développement (Annexe 09)

3.6.1. Commission Jeunesse

3.6.1.1. Label EFMB du club EB FOURCHAMBAULT NEVERS

Agnès FAUCHARD présente le dossier suivant :

Le Comité Départemental de la Nièvre (58) sollicite le retrait du label École Française de MiniBasket deux étoiles attribué au club BFC0058009 – EB Fourchambault Nevers, en raison de dettes importantes du club.

Le Bureau Fédéral décide d'exiger du club le règlement de ses dettes avant le 30 juin, à défaut de quoi ses équipes ne seront pas engagées et sa réaffiliation sera refusée.

4. Délégations – Informations

4.1. Délégation Développement (Annexe 10)

4.1.1. Informations générales

4.1.1.1. Commission Jeunesse

4.1.1.1.1. OBE – Hoops for Schools

Agnès FAUCHARD présente le calendrier prévisionnel de la nouvelle plateforme Hoops for Schools :

- Juin – Juillet 2026 : préparation des contenus et outils de communication
- Fin août 2026 : diffusion des informations et ouverture des accès de découverte
- 1er septembre 2026 : lancement officiel des inscriptions sur Hoops4Schools

4.1.1.2. Commission 3x3 Développement Territorial

4.1.1.2.1. Journée Nationale 3x3

Stéphane KROEMER communique sur la journée nationale 3x3 (voir annexe 10).

4.1.1.2.2. Power 21

Il fait un point sur le projet Power 21 (voir annexe 10)

4.1.1.2.3. Homologations

Il communique également sur le nombre de tournois 3x3 homologués depuis le 1^{er} septembre 2025 et informe qu'il y a eu 932 Opens homologués sur la saison 2024-2025.

4.1.1.3. Commission Vivre Ensemble

4.1.1.3.1. Labels

Frédérique PRUD'HOMME présente le nombre des labels dans chaque catégorie (voir annexe 10).

4.2. Secrétaire Général

4.2.1. Informations générales

Thierry BALESTRIERE donne les deux informations suivantes :

- Une expérimentation est menée avec NBN23 pour exploiter les données issues de e-marque ayant pour objectif de créer une application payante permettant aux fans d'acheter des statistiques personnalisées.

Les premiers tests sont concluants. Cependant, plusieurs questions subsistent :

- Que faire des statistiques actuellement gratuites ?
- La qualité des données e-marque est inégale (saisie parfois très limitée, donc peu exploitable).
- Nécessité de réfléchir à l'évolution de la feuille de marque, amenée à devenir obsolète à court terme.

Une demande du Bureau Fédéral vise à simplifier les procédures de reconnaissance des aptitudes des arbitres, notamment pour les arbitres-club, mais le manque d'association en amont de tous les acteurs, notamment de l'équipe SI, empêche la gestion informatique de certains dispositifs, ce qui contraindra les comités à des démarches manuelles et en limitera l'efficacité.

4.3. Délégation Marque

4.3.1. Informations générales

Raymond BAURIAUD donne les informations suivantes :

Une première conférence de presse réussie de l'équipe de France U17 à Lyon, avec Tony Parker et la présence surprise de Joakim NOAH, a bénéficié d'une forte couverture médiatique, prélude à d'autres opérations (notamment le 23 juin à l'INSEP et les matchs de préparation).

Parallèlement, les équipes de France (masculines et féminines) poursuivent leurs préparatifs et actions de promotion, tandis que plusieurs initiatives valorisent le basket (récompenses de clubs, organisation d'événements, lancement de la SuperLeague 3x3), avec des retours très positifs notamment sur les nouvelles installations techniques.

La collaboration avec la NBA sur les programmes juniors se renforce, avec une extension prévue sur davantage de sites et une montée en puissance jusqu'à la Coupe du Monde 2031 ; un partenariat devrait être officiellement annoncé en janvier 2027 à l'occasion du match Spurs–Pelicans et d'événements associés.

4.4. Délégation Compétitions

4.4.1. Informations générales

Alain SALMON informe que les demi-finales des play-offs de Nationale Masculine 1 continuent, et que l'équipe de France, sacrée championne d'Europe en e-basket, ne pourra malheureusement pas se rendre au Qatar pour défendre ses chances au titre mondial, compte tenu de la situation géopolitique (le ministère des Affaires Etrangères interdit le voyage des athlètes au Qatar).

4.5. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

4.5.1. Informations générales

Perrine LE LEUCH indique qu'environ 60 retours positifs ont été enregistrés à la suite du 2ème croisement de fichier réalisé sur la saison 2025-2026 (croisements de fichiers sur les paris sportifs) ; les résultats de la FDJ (Française Des Jeux) sont encore attendus et une analyse plus approfondie sera présentée début juillet.

4.6. Délégation Formation & Emploi (Annexe 11)

4.6.1. Informations générales

Christian AUGER donne les informations suivantes :

L'audit de surveillance Qualiopi (19-21 mai) s'est conclu sans aucune remarque ni non-conformité. Il félicite les acteurs de cette réussite.

Pour la saison 2025-2026, le CFA compte environ 530 apprentis et vise près de 730 inscrits à la prochaine rentrée. La Ligue Bourgogne-Franche-Comté rejoint le CFA avec une formation de technicien territorial.

Le service civique cumule 622 candidatures pour 942 missions demandées (pour un plafond de 650). L'Agence Nationale du Service Civique salue la fédération comme un modèle de gestion et envisage une augmentation à 1000 missions d'ici 2027.

4.7. Délégation Clubs & Territoires (Annexe 12)

4.7.1. Informations générales

Thierry BILICHTIN communique sur la situation du Comité de la Creuse qui vit une période difficile.

Il évoque par ailleurs le lancement de la collecte Ecologic, et la modification des règlements salles et terrains (voir annexe 12).

4.7.2. Nouvelles fiches structures

Il présente le modèle de fiche structure destiné à préparer les Assemblées Générales des Ligues et des Comités, en précisant qu'il sera transmis chaque lundi pour les AG prévues en fin de semaine (voir annexe 12).

4.8. Direction Générale / Direction Technique (Annexe 13)

4.8.1. Informations générales

4.8.1.1. Programme des équipes de France

Max BRESOLIN présente le programme des Equipes de France (voir annexe 13).

5. Questions diverses

Brigitte DESBOIS exprime ses remerciements pour les marques de soutien reçues à la suite du décès de son mari.

Gérald NIVELON remercie les membres de la famille Basket pour les marques d'affection exprimées à la suite du décès de son père.

Amélie MOINE adresse ses remerciements à Stéphanie PIOGER pour toutes les années de collaboration à ses côtés.

Carole FORCE informe que le recours à l'arbitrage vidéo est sollicité lors des finales des championnats de France par des présidents de clubs et officiels, et fait l'objet d'une demande d'expérimentation lors du match des Championnes, qui sera mise en œuvre.

Frédérique PRUD'HOMME fait part de l'organisation des finales de la Junior NBA League à Marseille le 10 juin prochain.
Elle remercie Jean-Pierre HUNCKLER pour sa visite dans les Bouches-du-Rhône le week-end dernier.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le samedi 4 juillet 2026.